



*Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités  
A l'attention de Mme Catherine VAUTRIN*

*Paris, le 19 février 2024*

*Objet : NAO à France travail*

Madame la Ministre,

Nous, organisations syndicales représentatives au sein de France travail souhaitons vous alerter sur la question essentielle des rémunérations au sein de notre établissement.

Depuis de trop nombreuses années les augmentations générales de salaire au sein de Pôle emploi sont inférieures aux taux d'inflation, lorsqu'elles ne sont pas nulles.

Sur les seules 3 dernières années l'inflation cumulée a atteint 11,7% alors que les augmentations générales de salaires des agents de droit privé n'ont été que de 5,5%, qui de surcroît sont intervenues en fin d'année, et de 5% pour les agents de droit public, avec une prise d'effet qu'en milieu d'année.

C'est ainsi que les personnels subissent une forte perte de pouvoir d'achat, qui se cumule d'année en année, alors même qu'il leur est demandé un fort investissement, une adaptation permanente à de nouveaux projets. C'est ainsi que la rémunération des agents aux premiers niveaux de la grille de classifications est aujourd'hui inférieure au SMIC.

La Direction générale de France travail doit avoir les moyens financiers nécessaires pour répondre à ces situations, aussi nous vous demandons de les lui donner afin d'assurer une réelle négociation salariale. C'est une attente forte de l'ensemble du personnel comme de nos organisations.

Pour vous exposer plus avant nos arguments, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer au cours du mois de février 2024. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer madame la ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

***Nadine CLAIN et Catherine LAUMONT pour la CFDT  
Natalia JOURDIN et Philippe ROCHETEAU pour FO  
Delphine CARA et Céline LAMBERT pour le SNU  
Laurent MERIQUE et Isabelle DE OLIVEIRA pour le SNAP  
Sylvie ESPAGNOLLE et Brigitte MEYER pour la CGT  
Suzie PETIT et Frédéric-Paul MARTIN pour la CFE-CGC***

***Copie au Directeur Général de France travail, Monsieur Thibault Guilluy***